

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 22 novembre 1875](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 22 novembre 1875

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 novembre 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Chamolle](#)

Lieu de destinationSardy-lès-Épiry (Nièvre)

### Description

RésuméSur la recherche de minerais dans la Nièvre. Sur le dégagement du trépan bloqué dans le trou de sondage : Godin fait des préconisations pour éviter que des pièces métalliques tombent par-dessus le trépan dans le trou de sondage. Il réclame les échantillons de Montliffé. Le post-scriptum porte sur les éboulements possibles dans le sondage de Corbigny et la consolidation du puits de sondage.

### Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Ressources naturelles](#)

Lieux cités

- [Cervon \(Nièvre\)](#)
- [Corbigny \(Nièvre\)](#)
- [Montliffé, Cervon \(Nièvre\)](#)

- [Sardy-lès-Épiry \(Nièvre\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation4 p. (57r, 58r, 59v, 60r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Vernailles 29 9<sup>h</sup> 1/2

Monsieur Chancelle.

Je crains que vous ne soyez pas  
 assez préoccupé du danger qu'il y a  
 de laisser tomber des corps étrangers  
 dans le trou du sondage au-dessus du  
 trépan. Je me serais pas surpris que  
 ce serait à quelque morceau de fer,  
 clef anglaise ou autre outil, que  
 surviendrait des les retards éprouvés depuis  
 un mois. Peut-être à une pierre bien  
 dure tombée à côté du trépan et qu'il  
 serait nécessaire de briser ?

Dans tous les cas je vous demande  
 instamment de faire que à l'avenir  
 le trou de sondage soit bouché à la  
 partie supérieure par une planche  
 circulaire ayant une échancrure dans  
 laquelle passeront la tige et le câble,  
 échancrure qui pourra se toucher  
 par une petite planchette mobile,  
 à manier à main l'œuvre que le

passage de la tige et du câble.  
 Ce couvercle placé au-dessus du  
 tube de sondage, ayant quelques  
 centimètres de plus que le diamètre  
 du tube, pourra se mouvoir et se  
 déplacer suivant les mouvements de  
 la tige et du câble sans gêner le  
 travail, et il pourra prévenir pour  
 l'avenir de nouvelles accidents de  
 la nature de celui que nous éprou-  
 vons.

Ce n'est pas sans danger que l'on  
 peut battre sur des morceaux de fer  
 tombés dans le fond du sondage, on  
 peut ainsi briser les lames du tripan  
 ou occasionner d'autres accidents.  
 Néanmoins il faut bien en passer  
 par là quand il est trop difficile de  
 les extraire.

— Quand vous recommencerez vos tra-  
 vaux, et surtout quand il s'agira de  
 l'agrandissement du trou avec le  
 nouveau tripan, je vous prie de  
 relire l'instruction que je vous ai  
 donnée par ma lettre du 9<sup>e</sup> Octobre  
 mais il y a un complément à y

ajoutés. Indépendamment des précau-  
 tions que je vous indique comme  
 devant prévenir tout inconvénient d'en-  
 fersment subit, ~~il faut~~ il faut  
 éviter usage des mordaches tombant  
 sur un point d'appui fixe. De cette  
 façon on peut tenir la mordache de  
 manière à ne laisser que 4 à 5 centim.  
 de câble pour le soulèvement du trépan,  
 davantage si l'on veut, en laissant au-  
 dessus des mordaches la longueur néces-  
 saire à la chaîne à la brucan pour  
 le mouvement de la case.

Quel que soient ces précautions combi-  
 nées on peut battre aussi fort ou  
 aussi peu que l'on veut avec le même  
 trépan.

Je vous prie de ne pas différer plus  
 longtemps à me envoyer par grande vitesse  
 les échantillons de Montlégé.

Je vous salue bien sincèrement

Godin

P.S. Si les terrains sont aussi  
 éboulés à Combrignac, il conviendrait

de mettre de suite le puits à dimension  
 et d'y faire le boisage nécessaire  
 pour garantir des éboulements,  
 mais il n'est pas utile d'y mettre  
 le mur des bois qui nous avert à  
 l'ordy. Pour des travaux provisoires  
 comme ceux-ci on se préoccupe d'avoir  
 juste la solidité nécessaire pour le  
 temps de la durée du travail et pas  
 autre chose.

Quand le puits sera consolidé ainsi  
 dans toute la partie ébouleuse, on fera  
 bien, dis-je, on arrivera sur la roche  
 dure, ou à l'abri d'éboulements, de  
 commencer un puits rond au centre,  
 si l'eau ne vient pas nous gêner.

Je vous prie de faire attention si les  
 couches du terrain, et surtout des pierres  
 quand on y arrivera, sont bien horizon-  
 tales; s'il y a un pendage, il faut  
 en indiquer dans quelle direction il va.  
 — Je voudrais bien que cela soit fait  
 pour le puits de Cerron; et que on me  
 dise si l'eau vient dedans.